

[Accueil](#) > MESSAGE DE SON EXCELLENCE MONSIEUR ISSOUFOU MAHAMADOU, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU NIGER, ET CHAMPION DE L'UNION AFRICAINE POUR LA ZONE DE LIBRE-ÉCHANGE CONTINENTALE (ZLEC) LORS DE LA REUNION CEA NIAMEY 14 MAI 2018

MESSAGE DE SON EXCELLENCE MONSIEUR ISSOUFOU MAHAMADOU, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU NIGER, ET CHAMPION DE L'UNION AFRICAINE POUR LA ZONE DE LIBRE-ÉCHANGE CONTINENTALE (ZLEC) LORS DE LA REUNION CEA NIAMEY 14 MAI 2018

Soumis par lawan le lun, 14/05/2018 - 22:53

Par [Agence Nigérienne de Presse](#) [1]

mai 14, 2018

En marge de la tenue, à Addis-abeba en Éthiopie (Siège de l'Union Africaine), de la 51ème session de la Commission Économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), s'est également tenue une Conférence des Ministres en charge des Finances des pays africains. Le Président de la République, Chef de l'Etat SEM Issoufou Mahamadou, également Champion de l'Union Africaine pour la Zone de Libre-échange Continentale (ZLEC) s'est adressé à cette instance par le biais d'un message audiovisuel dont **nous vous proposons l'intégralité.**

MESSAGE DE
SON EXCELLENCE MONSIEUR ISSOUFOU MAHAMADOU,
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU NIGER,
ET CHAMPION DE L'UNION AFRICAINE POUR LA ZONE DE LIBRE-ÉCHANGE CONTINENTALE
(ZLEC)
LORS DE LA REUNION CEA

NIAMEY 14 MAI 2018

Je voudrais saluer la tenue de la cinquante-et-unième (51ème) session de la Commission Economique pour l'Afrique (CEA) et la Conférence des ministres africains des finances, dont le thème principal est : « La zone de libre-échange continentale : créer une marge d'action budgétaire en faveur de l'emploi et de la diversification économique ».

Ce thème me donne l'occasion de m'adresser à l'assistance pour parler de la Zone de Libre-échange Continentale Africaine (ZLEC), un des programmes phares de l'Union Africaine.

La 28ème Session Ordinaire de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de l'Union Africaine, tenue à Addis-Abeba en Janvier 2017, m'a chargé de piloter le processus des négociations de la Zone de Libre-Échange Continentale en me désignant comme champion.

Cette décision a été le tournant décisif pour les négociations sur la Zone de Libre-échange Continentale (ZLEC) engagées depuis plusieurs années.

Je suis heureux d'annoncer que le processus d'élaboration des instruments juridiques créant et régissant la ZLEC est arrivé à son terme avec la signature par 44 Etats Africains de l'Accord constitutif et de ses trois protocoles fondamentaux.

Dès lors, il me paraît tout à fait indiqué que nous engagions un processus de communication sur la ZLEC en direction des citoyens, des leaders politiques, des administrations publiques du continent, en commençant

par vous, les responsables des Administrations économiques et financières.

En effet, de par votre rôle dans la collecte des impôts et taxes et dans la définition des politiques économiques et financières de nos Etats, vous êtes des partenaires clés dans la mise en œuvre de la Zone de Libre-échange Continentale Africaine (ZLEC).

La ZLEC est un engagement de l'ensemble des États membres de l'Union Africaine à créer un grand marché pour l'Afrique et permettre la libre circulation des biens, des services et des personnes pour le continent. Ce programme consiste en une suppression totale, à terme, de toutes les barrières tarifaires. L'Afrique est en effet trop balkanisée avec près de 84 000 km de frontières, avec des obstacles tarifaires et non tarifaires qui limitent les échanges entre les Etats du continent.

La ZLEC constitue une source d'opportunités énormes pour les Etats membres, pour les citoyens de l'Union, pour les entreprises africaines, pour les investisseurs étrangers, pour le marché financier et pour les autres Nations du monde. Au titre des potentialités et des opportunités qu'offre la ZLEC, on peut citer, sans être exhaustif, les apports suivants :

- L'intensification des échanges entre les Etats Africains ;
- Le développement des infrastructures de base ;
- Le développement des chaînes de valeurs ;
- Le développement d'un véritable marché intégré de travail ;
- La génération d'une croissance forte et inclusive.

La signature des instruments juridiques de création de la ZLEC n'est pas une fin en soi. Il reste encore du travail à accomplir pour la rendre opérationnelle et chacun de vous peut y contribuer.

- Nos experts et nos Ministres doivent compléter lesdits textes juridiques par des annexes et des appendices.
- Il nous faut engager une large campagne de sensibilisation de façon à ce que tous les citoyens Africains s'approprient la ZLEC et prennent conscience de ses avantages.
- Il nous faut engager la 2ème phase de négociations en vue d'adopter le protocole sur les investissements, le protocole sur la concurrence et le protocole sur la propriété intellectuelle
- Il nous faut enfin ratifier, dans les meilleurs délais, cet accord et ses protocoles afin d'accélérer leur entrée en vigueur.

Avec la ZLEC, l'Afrique est en train de poser les jalons historiques dans sa marche vers le progrès économique et social de ses populations. Sa marginalisation actuelle dans le commerce mondial, avec un poids de 2% des échanges, touche à sa fin.

En signant l'Accord instituant la ZLEC et ses protocoles, nous renonçons implicitement à une partie de notre souveraineté nationale, nous le savons. Mais que représente la perte partielle de la souveraineté nationale devant la perspective heureuse d'un bénéfice global de la création d'une Afrique intégrée, prospère et paisible, sous la conduite de ses propres citoyens et représentant une force dynamique dans le système international tel qu'envisagé dans l'Agenda 2063 de l'Union Africaine ?

Je vous remercie de votre aimable attention

Image not found

http://www.anp.ne/sites/anp.dd/files/main/articles/pr_zlec.jpg

[2]

Tags:

[MESSAGE DE SON EXCELLENCE MONSIEUR ISSOUFOU MAHAMADOU](#) [3]

[PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU NIGER](#) [4]

[ET CHAMPION DE L'UNION AFRICAINE POUR LA ZONE DE LIBRE-ÉCHANGE CONTINENTALE \(ZLEC\) LORS DE LA REUNION CEA NIAMEY 14 MAI 2018](#) [5]

[Afrique](#) [6]

Choisir un pays:

[Niger](#) [7]

[Lettre d'information de l'ANP](#) [8]

Source URL (modified on 15/05/2018 - 14:47): <http://www.anp.ne/?q=article/message-de-son-excellence-monsieur-issoufou-mahamadou-president-de-la-republique-du-niger-et>

Liens

[1] <http://www.anp.ne/?q=profile/agence-nigerienne-de-presse>

[2] http://www.anp.ne/sites/anp.dd/files/main/articles/pr_zlec.jpg

[3] <http://www.anp.ne/?q=tags/message-de-son-excellence-monsieur-issoufou-mahamadou>

[4] <http://www.anp.ne/?q=tags/president-de-la-republique-du-niger>

[5] <http://www.anp.ne/?q=tags/et-champion-de-l-union-africaine-pour-la-zone-de-libre-echange-continentale-zlec-lors-de-la>

[6] <http://www.anp.ne/?q=continents/afrique>

[7] <http://www.anp.ne/?q=pays-du-monde/niger>

[8] <http://www.anp.ne/?q=newsletter/lettre-d-information-de-l-anp>